

### UN(E) SECRETAIRE Identification des ruminants



#### Qui sommes-nous ?

La Chambre d'Agriculture de l'Ariège est un établissement public, dirigé par des élus professionnels, chargé de représenter les intérêts agricoles et ruraux du département. Elle est composée d'une équipe pluridisciplinaire de 70 salariés qui accompagnent au quotidien le développement d'une agriculture performante, durable, humaine, ancrée dans son territoire.



#### Vos missions

La Chambre d'Agriculture de l'Ariège recrute un(e) secrétaire pour réaliser les missions liées à l'identification des ruminants (bovins, ovins et caprins) dans le cadre du service commun élevage composé des départements de l'Ariège, du Gers, de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées doté d'une équipe d'une dizaine de personnes.

L'identification des animaux assure la traçabilité des viandes de la naissance de l'animal jusqu'à l'abattoir.

La certification de la parenté bovine (CPB) permet d'assurer la sélection bovine (production d'index, schémas de sélection, ...).

Les missions porteront sur :

- Gestion des numéros de cheptels et gestion des dossiers détenteurs,
- Traitement des notifications de mouvements d'animaux et des corrections,
- Commande de boucles,
- Edition et expédition des cartes et passeports,
- Traitement des rejets (téléphone, courriers, suivis, etc...),
- Information et réponse aux besoins des éleveurs.

La personne devra effectuer ses tâches au quotidien dans le cadre de la démarche qualité et le respect des procédures SMQ.



## Profil recherché

- Intérêt pour l'élevage
- Aptitudes à l'utilisation de l'informatique, aisance dans la gestion des fichiers et échanges de données par télétransmission
- Aptitude au travail en équipe et capacités relationnelles
- Rigueur et méthode
- Niveau d'études : bac+2 minimum ou expérience



## Environnement de travail

Lieu de travail : Au siège de la Chambre d'Agriculture à Foix

Type de contrat : CDI avec période d'essai

Accompagnement personnalisé à la prise de poste par la coordinatrice missions IPG-CPB



## Avantages

- Rémunération à partir de 21365.64€ brut annuel.
- Temps de travail hebdomadaire 39h, 22 jours de RTT,
- Mutuelle santé collective performante.



## Contact

Pour franchir le pas et devenir collaborateur de la Chambre d'Agriculture de l'Ariège, il ne vous reste qu'à adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation et CV) avant le 30 avril 2024 à M. le Président de la chambre d'Agriculture - **rh@ariego.chambagri.fr**